

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Décision 27100/F001/2021 liste des enquêtes ouvrant droit au versement de l'indemnité pour enquête difficile

NOR : ECOO2138126S

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques,

Vu la circulaire du 1^{er} janvier 2019 fixant les nouvelles conditions d'emploi des enquêtrices et des enquêteurs de l'Insee et, notamment, son paragraphe 2.2.10.

Décide

Pour l'année 2022, les trois enquêtes proposées pour l'obtention de l'indemnité pour enquêtes difficiles sont les suivantes : enquête « Migrations, famille et vieillissement » (MFV) dans les 4 Dom historiques, l'enquête statistique sur les entreprises mahoraises informelles (ESEMI) et l'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'Aide alimentaire.

Le choix de ces enquêtes repose sur les considérations décrites ci-dessous.

L'enquête Migrations, famille et vieillissement (MFV)

L'enquête Migrations Famille Vieillessement dans les Dom (MFV), comme l'enquête de 2009-2010, est une des rares enquêtes auprès des ménages de grande ampleur spécifiquement conçues pour les départements/régions d'outremer. Elle a pour objectif l'analyse et la mesure des mutations sociodémographiques constatées dans chacune de ces collectivités : importance et caractéristiques des migrations, évolution des structures familiales, changement dans les comportements de fécondité, place et perspectives d'avenir de la jeunesse, importance de la précarité sociale, évolution des formes traditionnelles de solidarités en lien avec le vieillissement de la population.

Un des enjeux de cette nouvelle enquête est de mettre à jour les données produites par la précédente édition.

Conduite dans chacun des Dom historiques selon un protocole commun, cette nouvelle enquête a pour première exigence de disposer d'échantillons conséquents (environ 13 000 ménages interrogés), autorisant des analyses détaillées des groupes de population qui la composent et des comparaisons statistiquement significatives.

La demande de classement de l'enquête au rang des enquêtes difficiles s'appuie sur les raisons suivantes :

- un certain nombre de questions sont délicates. Par exemple, l'enquête aborde la fécondité, la contraception des enquêtés, les unions passées, et recense les enfants décédés. Ces questions nécessitent l'isolement de la personne enquêtée, ce qui n'est pas aisé au vu des conditions d'habitat d'une partie de la population dans les Dom.
- L'enquête, compte tenu de la taille de l'échantillon et de la crise sanitaire, a duré jusqu'à deux ans. L'allongement du temps de collecte et la taille de l'échantillon peuvent entraîner une certaine lassitude, mais obligent aussi les enquêteurs à développer des argumentaires spécifiques, notamment parce que l'enquête est connue dans leur secteur et que, compte tenu de la nature des questions, les personnes peuvent être plus craintives ou réticentes à répondre.

L'enquêteur doit alors faire preuve de beaucoup savoir-faire pour obtenir l'isolement de l'enquêté, s'adapter aux conditions d'interrogation, et mettre à l'aise l'enquêté.

De plus, le temps de passation est en moyenne d'une heure, avec de grandes disparités selon la composition du ménage, ce qui est lourd pour le ménage et l'enquêteur doit développer un argumentaire conséquent afin de convaincre l'enquêté de commencer et terminer l'enquête.

Enfin, l'enquêteur est parfois obligé de se rendre plusieurs fois dans le ménage pour mener à terme l'enquête. En effet, elle se déroule en deux parties : la première interroge une personne du ménage sur l'ensemble des membres du ménage, la seconde interroge une personne du ménage tirée au sort.

L'enquête porte sur un échantillon de 16 500 logements dans les Dom historiques. Environ 110 enquêteurs participent à cette opération.

L'enquête statistique sur les entreprises mahoraises informelles (ESEMI)

L'Enquête Statistique sur les Entreprises Mahoraises Informelles (ESEMI) a lieu en plusieurs vagues entre fin octobre 2021 et fin mai 2022. Elle est réalisée à la suite de l'enquête filtre VQS Mayotte : quelques questions, en fin de questionnaire VQS, sont ajoutées pour les personnes de 15 ans ou plus, et servent à déterminer les personnes éligibles à l'enquête ESEMI.

L'enquête ESEMI a pour thème les activités professionnelles informelles, c'est-à-dire non connues ou partiellement connues de l'administration fiscale, exercées, habituellement ou occasionnellement, pour leur propre compte par ces personnes.

La demande de classement de l'enquête au rang des enquêtes difficiles s'appuie sur les raisons suivantes :

- le questionnaire de l'Esemi est un questionnaire d'enquête entreprise. Il a pour objectif de reconstituer la comptabilité de l'entreprise informelle que gère l'enquêté, sur le mois précédant l'enquête. Les thèmes et concepts abordés dans l'enquête sont souvent nouveaux et sensibles pour la population mahoraise. Ils demandent une appropriation très particulière par les enquêteurs ménages qui ont à les faire comprendre aux enquêtés souvent dans les langues locale(s). Au préalable, la formation à l'enquête est très lourde : 5 jours ;
- l'enquêteur réinterroge des personnes déjà interrogées pour VQS ; il doit faire preuve de savoir-faire pour retrouver ces personnes. Il doit bien noter la localisation du logement ou faire des recherches en cas de déménagement ;

- le questionnaire de l'Esemi est administré en face à face sur papier et non pas sur Capi, ce qui impose à l'enquêteur une plus grande attention pour dérouler les questions, notamment les questions filtres.

13 enquêteurs participent à cette enquête pour un volume attendu d'environ 500 enquêtes.

L'enquête auprès des personnes fréquentant les lieux de distribution de l'aide alimentaire

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les profils des ménages bénéficiaires de l'aide alimentaire, et en particulier les nouveaux bénéficiaires de l'aide alimentaire depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020. Le recours à l'aide alimentaire étant par ailleurs un marqueur de grande pauvreté et de précarité, l'enquête a également vocation à éclairer les conséquences sociales de la crise sanitaire, notamment sur les ménages en situation de grande difficulté. À travers ce dispositif, il s'agira donc de recueillir des informations socio-démographiques sur le profil des bénéficiaires et en particulier celui des nouveaux bénéficiaires depuis l'été 2020. Le questionnaire aborde ainsi les thèmes suivants : conditions de vie, recours à l'aide alimentaire et aux autres aides, impact de la crise, santé, revenus et profession, études et enfance, origines et situation familiale. Contrairement aux autres enquêtes, celle-ci est réalisée sur questionnaire papier.

Le protocole consiste à tirer un échantillon de centres d'aide alimentaire, à réaliser une pré-enquête téléphonique, puis une pré-visite sur place pour organiser la collecte, enfin de réaliser la collecte sur des jours tirés au sort, en sélectionnant aléatoirement les personnes à interroger dans une file d'attente. Ce protocole complexe et atypique nécessite la présence en collecte d'un binôme d'enquêteurs et d'un accompagnant de la division Enquêtes Ménages pour réaliser l'échantillonnage. Au moins trois déplacements sur place sont nécessaires, en comptant la pré-visite en première quinzaine de novembre, parfois plus. Les difficultés de collecte sont de plusieurs natures : capacité à respecter l'échantillonnage sur place, capacité à convaincre les responsables de site puis les enquêtés à participer, barrière de la langue dans certains cas, entrée en contact avec des personnes souvent en grandes difficultés sociales, voire en détresse psychologique, nécessité de travailler en équipe. Par ailleurs, les horaires d'ouverture des centres (parfois le soir ou tôt le matin) nécessitent une adaptabilité de chacun plus importante que lors d'une enquête habituelle.

Organisée dans des délais particulièrement contraints, la collecte nécessite une très grande souplesse d'organisation, une adaptation et réactivité de tous les acteurs sur le terrain. Compte tenu de la spécificité de la collecte de cette enquête, les 10 interrogations à réaliser par jour de présence dans chaque centre d'aide alimentaire sont comptées et le montant de l'indemnité est augmenté pour les interrogations réalisées dans certains centres d'aide alimentaire effectuant la distribution de repas et dont l'horaire de fermeture va au-delà de 22h.

Cela concernera environ 4000 enquêtes réalisées en métropole. Il est prévu environ 300 enquêteurs participant à cette opération. Le nombre d'enquêtes au-delà réalisées au-delà de 22h est limité même s'il n'est pas connu a priori : sur les 300 centres d'aide alimentaire de l'échantillon principal contactés lors de la pré-enquête, 10 sont ouverts à ces horaires.

Fait à Montrouge, le 17 décembre 2021

Le directeur général de l'Insee

Jean-Luc TAVERNIER